

Extrait du procès-verbal

Séance du jeudi 10 décembre 2015

sous la Présidence de Madame Nathalie JAQUEROD

Préavis 26/2015 Budget année 2016

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 26-2015 du 28 octobre 2015,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2016 amendé dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	157'756'964.00
- Total des revenus	CHF	157'013'210.00
<hr/>		
- Excédent de charges	CHF	-743'754.00
=====		

après :

- Amortissements	CHF	3'769'100.00
- Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	869'025.00
- Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-1'536'000.00

2. d'approuver le projet de budget d'équipement et de modernisation des réseaux des Services Industriels (Budget EMR) CHF 1'000'000.00
3. d'approuver le budget 2016 de la Commission Intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP).

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire


Nathalie JAQUEROD




Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 11 décembre 2015